



**Liminaire
et
Compte-Rendu du Comité
Technique Local
du 12/12/2019
CFTC DGFIP LOIRET**

**Déclaration liminaire CFTC
CTL du 12-12-2019**

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui convoqués pour siéger en CTL. Les élus de la CFTC, comme les élus des autres organisations syndicales du Loiret ont boycotté la première convocation afin de signifier leur désaccord quant à l'état du dialogue social tant dans notre département qu'au plan national.

L'ordre du jour de ce CTL reprend la trame de la réunion informelle à laquelle vous nous avez conviés le 5 novembre dernier dans le cadre de la construction du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) et, par symétrie, de la déconstruction de la DGFIP telle que nous la connaissons, par le biais d'externalisations motivées par la recherche d'économies budgétaires.

Dans le cadre de la « votation » organisée par l'intersyndicale du Loiret, la parole a été laissée aux agents de notre département. Il ressort des remarques qu'ils ont fait remonter, que cette réforme inédite de la DGFIP se fait sans les agents alors qui devraient en être les acteurs.

L'ensemble de nos collègues déplorent :

- Le manque d'information sur l'avenir de notre administration (le schéma de l'évolution de la DGFIP et donc l'évolution de nos missions) ;
- L'oubli de l'humain (il est demandé aux agents dont les postes seront supprimés de s'adapter, d'explorer de nouveaux postes dans d'autres administrations, collectivités territoriales ou bien dans le secteur privé). En contrepartie de ce bouleversement annoncé, de nouveaux métiers sont proposés comme les « conseillers aux décideurs locaux » réservés aux cadres A+ (10 dans le Loiret) ou les « référents de Maisons France Services » (dont on ne connaît pour l'instant pas le nombre). Dans le cadre des fermetures de trésoreries, de SIE et des pertes de missions des SIP, seul un pourcentage faible d'agents impactés pourra prétendre à ces nouveaux métiers.

Que se passera-t-il pour la grande majorité de ceux qui n'auront d'autre choix que de demander tout poste dans le CDFIP le plus proche alors que les suppressions d'emplois n'ont pas vocation à cesser ? Les agents, oubliés de ce changement, ont à cœur de fournir aux usagers un service public de qualité et ont à ce titre le droit à être actifs dans les réflexions qui touchent leur avenir et non passifs et mis devant le fait accompli comme cela est le cas depuis le début de la « concertation » NRP.

Parce que les Agents de la DGFIP constituent la seule vraie richesse de notre administration et qu'ils ont un besoin urgent d'informations concrètes et directes sur leur avenir et exigent d'être étroitement associés à l'évolution de leurs missions par le biais de leurs représentants sociaux, les représentants de la CFTC ont décidé de siéger à ce CTL.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Vos représentants en CTL, Joseph SURAND & Sylvie SAMAT sont élus pour poser vos questions lors des prochaines réunions. Contactez les !

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 12/12/2019

Les représentants de la CFTC ont boycotté le CTL du 4-12-2019 mais ont choisi de siéger à sa reconvoction afin de représenter l'ensemble des personnels concernant les sujets à l'ordre du jour.

Nouveau Réseau de Proximité au 1-1-2020

Spécialisation des trésoreries mixtes (sauf Ferrières-en-Gatinais suite au refus des élus locaux) :

- recouvrement de Beaune et Malesherbes transférer au SIP de Pithiviers
- recouvrement de la Ferté-Saint-Aubin transférer au SIP de Orléans Sud
- recouvrement de Patay transférer au SIP de Orléans Ouest

Fusion des SIE de Pithiviers et Montargis ainsi que de Orléans Sud et Orléans Coligny,

La mise en place des Services de Gestion Comptable (Montargis, Gien, Pithiviers et Meung) ainsi que celui d'Orléans qui est toujours suspendu (le projet d'agence comptable étant toujours en négociation) commencera au **1-1-2021**.

Concernant Châteauneuf-sur-Loire, la trésorerie deviendrait une annexe du SGC de Gien ; la mise en place d'un « SAR paies » reste en négociation avec la Direction Centrale et pour finir, la mise en place d'une trésorerie hospitalière départementale n'est plus une priorité au vu des expérimentations peu concluantes d'autres départements mais sachant que des regroupements d'activités restent envisager (exemple : hébergés).

Pour finir, le projet de transfert en espace de co-working du PCRP de Coligny à Ferté-Saint-Aubin, n'apportant aucune plus-value fonctionnelle, est abandonné afin d'éviter une dépense locative inutile alors que les regroupements sur l'immobilier d'état reste à ce jour la norme.

« Espaces France Services » ou « Maisons France Services »

La labellisation des MFS se fait au fil de l'eau ; les 3 premières sont :

PIM's Montargis, Beaune La Rolande et Meug/Loire.

Devrait suivre la labellisation des MFS de Pithiviers et Jargeau.

Notre direction locale souligne le faible nombre de projet de MFS dans l'est du département sachant que l'ambition du Président de la République est d'avoir une MFS par canton.

Précision importante, la participation financière de l'État (budget DGFIP 15 % par MFS) durera 2 ans donc à charge pour les collectivités locales concernées de pérenniser les structures au service de leur population.

Les « animateurs MFS » recrutés auront une formation à la fois généraliste puis avec les référents des 9 services publics présents.

Vos représentants en CTL, Joseph SURAND & Sylvie SAMAT sont élus pour poser vos questions lorsdes prochaines réunions. Contactez les !

Accueil Personnalisé sur Rendez-vous des SIP et SIE au 01-01-2020 : modifications des horaires des sites Loiret

Les horaires d'ouvertures des sites DGFIP Loiret vont être harmonisés concernant l'accueil sur Rendez-vous.

Les sites étant fermés au public les jours d'accueil sur rendez-vous, des travaux immobiliers s'avèrent nécessaires afin de garantir la sécurité des personnels ; néanmoins ces travaux ne seront effectués qu'après le début de la mise en pratique de ce nouveau dispositif d'accueil. Cette phase de transition entraînera l'« insécurité potentielle » des personnels concernés, La Direction locale nous a indiqué que ces travaux seraient financés sur le budget DGFIP départementale.

La CFTC DGFIP Loiret a exprimé son désaccord total sur la mise en place future de l'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous ainsi que sur les travaux s'y rapportant.

Effectivement plusieurs postes de nos CDFIP sont concernés par ces changements, notamment concernant les horaires, il aurait été courtois que tous les Chefs de services y soient conviés et ainsi pouvoir étendre la communication à l'intégralité du personnel d'un CDFIP.

Néanmoins, la Direction a précisé qu'en période active, certains postes pourraient demandés une demi-journée d'ouverture au public supplémentaire afin d'en contrôler l'influence.

Concernant les travaux, **les agents seront encore la variable d'ajustement de cette réforme.** L'enveloppe attribuée à ces travaux semble dérisoire au vu des chantiers à réaliser. Le CHSCT sera aussi mis à contribution.

La CFTC DGFIP Loiret a demandé à repousser la mise en place de l'accueil sur rendez-vous afin d'effectuer en premier lieu les travaux de sécurité s'y rapportant.

La Direction a refusé et nous a assuré, des travaux à finalisation rapide !

Quid des Agents et de leurs sécurités pendant cette période ?

Expérimentation rapprochement CSP/SFACT en Centre de Gestion Financière (CGF)

Une expérimentation nationale est en cours jusqu'au 31/12/2022, sachant que la séparation ordonnateur/comptable doit être préservé. La réforme n'allant, encore une fois, pas assez vite, notre Direction Centrale a décidé d'étendre celle-ci à notre département ; le projet étant suivi pour le Loiret par Mme GAGET.

Ce projet, s'il modifie la structure d'encadrement des anciens services, n'a pour le moment pas vocation à supprimer des emplois.

La CFTC s'engage à être au côté des agents de la nouvelle structure quant aux conséquences de ce rapprochement.

Vos représentants en CTL, Joseph SURAND & Sylvie SAMAT sont élus pour poser vos questions lors des prochaines réunions. Contactez les !

**La CFTC DGFIP LOIRET a voté
CONTRE
les projets de notre Direction Locale
car notre Organisation Syndicale
ne peut cautionner la mise en place d'un service public
à plusieurs vitesses, fracturant notre société
en métropole , zone péri-urbaine et rurale et dont la
variable d'ajustement est toujours le personnel car la
DGFIP ne veut pas mettre les moyens nécessaires
à ses réformes !**

L'accompagnement social doit être une valeur forte et concrète de ce dispositif pour répondre aux besoins des Agents !

En outre, la CFTC a fait remarquer à notre Direction Locale que l'enveloppe allouée à l'accompagnement de la réforme (travaux accueil sur rendez-vous, accompagnement social...) n'était pas suffisante. De plus, la CFTC a constaté l'absence d'affectation sur les Trésoreries rurales des arrivants sur concours national et s'interroge sur l'intérêt de notre Direction locale quant au bon fonctionnement de ces services avant leur fusion au sein des SGC départementaux à compter du 1-1-21.

La CFTC DGFIP LOIRET réclamera toujours pour les agents et la population l'arrêt de la désagrégation des missions de la DGFIP ainsi qu'une augmentation conséquente de nos moyens humains et financiers !

**Le 09/12/2019, la CFTC DGFIP Loiret s'est inscrite sur
le tract intersyndical contre
la réforme de la retraite, tel qu'elle est actuellement !
Et
Le 17/12/2019, la CFTC DGFIP appelle à la grève et
vous sollicite en masse à vous y engager
afin de défendre nos droits à une retraite décente pour tous !**

Vos représentants en CTL, Joseph SURAND & Sylvie SAMAT sont élus pour poser vos questions lors des prochaines réunions. Contactez les !

Vos représentants en CTL, Joseph SURAND & Sylvie SAMAT sont élus pour poser vos questions lorsdes prochaines réunions. Contactez les !